Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique

Rapport de l'atelier régional sur la mobilisation en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Le rôle du secteur privé et de la société civile

(Accra, Ghana, 28-30 mai 2003)

Table des matières

I.	Introduction	page 43
	Contexte	43
		43
		44
		44
II.	Résumé des séances plénières	46
	Séance plénière I: Vue d'ensemble du NEPAD Séance plénière	
	Séance plénière	
	Séance plénière Séance plénière	50

I. Introduction

Participation et thèmes retenus

Plus de 36 participants issus des secteurs public et privé et de la société civile, notamment des organisations de femmes de 15 pays des cinq sous-régions d'Afrique, ainsi que les organisations du système des Nations Unies, y compris la Banque mondiale (la liste des participants figure à l'annexe 3 de ce rapport) ont pris part à la réunion. Divisée en séances

ghanéen visant à susciter la participation du secteur privé et de la société civile au moyen du Dialogue économique national et de la Stratégie de réduction de la pauvreté. Il a rappelé aux participants l'importance de renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile pour appuyer la réalisation des priorités du NEPAD. Il espérait, à cet égard, que l'Organisation des Nations Unies pourrait jouer un rôle utile en facilitant ce processus et en encourageant la réunion à rechercher des solutions appropriées pour rele

II. Résumé des séances plénières

Avant de commencer la réunion proprement dite, le Président a invité Mme Raj Bardouille, Économiste principale au Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, Coordonnatrice de l'atelier, d'informer les participants sur le déroulement des travaux. Ainsi que l'indique l'ordre du jour (figurant à l'annexe de ce rapport), elle a rappelé aux participants que trois jours durant, en séances plénières et en groupes de travail, ils auraient à se pencher sur le rôle du secteur privé, de la société civile et des organisations de femmes à l'appui du NEPAD, ainsi que sur l'expérience du Ghana à cet égard. Elle a souligné l'importance que revêtent les mécanismes de coordination au niveau national pour rassembler les informations sur les activités du secteur privé et de la société civile dans ce domaine. Elle a engagé les participants à mettre à l'étude ces mécanismes en vue de formuler des recommandations appropriées.

Séance plénière I : Vue d'ensemble du NEPAD

Mme Yvette Stevens, Directrice du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, s'est faite l'interprète du secrétariat du NEPAD en transmettant ses excuses de n'avoir pu prendre part à la réunion et d'y présenter le NEPAD. Elle a ensuite donné une vue d'ensemble du NEPAD. Dans sa communication, Mme Stevens a d'emblée fait état des deux conditions préalables requises pour réaliser un développement durable, inscrites dans le NEPAD : la paix et la sécurité ainsi que la démocratie et la bonne gouvernance. Elle a ensuite indiqué ses priorités, notamment l'infrastructure (énergie, transports, eau et assainissement, technologies de l'information et des communications), la valorisation des ressources humaines (élimination de la pauvreté, éducation, inversion de la tendance à la fuite des cerveaux, santé), agriculture, environnement, culture, science et technologie. Elle a également mentionné quelques projets en cours dans des domaines cruciaux du NEPAD tels que l'infrastructure, l'agriculture et la promotion du secteur privé. Sa présentation avait pour but de situer les domaines d'actions prioritaires dans lesquels le secteur privé et la société civile pourraient rechercher les façons d'intensifier leurs activités à l'appui du NEPAD.

Un débat animé s'en est suivi sur la question des liens entre le NEPAD et les objectifs énoncés dans la Décl0 la

La discussion qui a suivi a porté notamment sur les points suivants :

- Le défi posé par la mobilisation de ressources internes pour le développement et la réduction de la dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Ceci requiert la création de conditions favorables aux entreprises et l'instauration de la confiance dans l'économie nationale pour attirer les investissements privés. À cette fin, l'étude des mécanismes de mobilisation des ressources internes requises par les priorités du NEPAD a été proposée;
- L'urgente nécessité de trouver une solution au problème de la dette extérieure de l'Afrique de manière à minimiser la fuite des ressources pour les affecter au développement;
- La nécessité d'arrêter un calendrier pour réaliser les objectifs du NEPAD. Dans cette perspective, un mécanisme de suivi devra être mis en place;
- La nécessité d'améliorer les bases macroéconomiques fondamentales, notamment la réduction des taux d'intérêt nationaux qui, en étant élevés, freinent les investissements.

Séance plénière III : Mobiliser la société civile en faveur de la réalisation du NEPAD

Le document de travail a été présenté par un expert, M. Gatachew Demeke. Il portait sur une approche novatrice des partenariats dans le cadre du NEPAD, permettant à la société civile africaine de participer véritablement, de concert avec les gouvernements, à la poursuite des objectifs et des priorités liés au relèvement et au développement de l'Afrique. Il y était souligné que la légitimité et la viabilité du NEPAD dépendraient de l'ampleur de la participation de la population, de la société civile et du secteur privé africains. Conscients de cette nécessité, les gouvernements africains se sont fermement engagés à établir des partenariats, notamment avec la société civile, dans le cadre des activités liées au NEPAD.

Plusieurs modalités de participation de la société civile aux activités liées au NEPAD, aux niveaux national, régional et international, sont définies dans le document. C'est ainsi que, dans plusieurs pays africains, la participation de la société civile à l'élaboration des docum4e 12 54x nationales.

politique du NEPAD mais plutôt une instance chargée d'élaborer des politiques, ainsi qu'un mécanisme de contrôle et d'évaluation au service de l'Unité africaine;

- Il a été noté que le Groupe de travail provisoire de l'Union africaine sur la société civile ne favorisait pas activement la participation de la société civile aux activités régionales entreprises dans le cadre du NEPAD. Le Groupe de travail devrait s'employer à promouvoir davantage la participation de la société civile au NEPAD;
- Il existe une grande confusion quant au rôle et aux responsabilités de l'Union africaine et du secrétariat du NEPAD en ce qui concerne la mise en oeuvre des activités liées au Nouveau Partenariat. Les participants ont fait valoir que le mandat de l'Union africaine et les liens de cette organisation avec le processus du NEPAD étaient de moins en moins clairs. Il a été convenu que le rôle de l'Union africaine dans le cadre du NEPAD devait être explicité;
- Plusieurs participants ont présenté la situation dans leur pays en termes de participation de la société civile au NEPAD au niveau national. Toutefois, ils ont tous estimé qu'il était nécessaire de mettre en place, dans chaque pays, un coordonnateur pour la promotion et le contrôle de la participation de la société civile aux activités nationales se rapportant au NEPAD;
- L'organisation de la société civile africaine pose problème. Mieux organisée et informée, la société civile serait mieux à même de participer au NEPAD.

Séance plénière IV : Action des organisations de femmes en faveur du NEPAD

Le document a été présenté par un expert, Mm

L'expert a également souligné les difficultés auxquelles sont confrontées les organisations de femmes, notamment en matière d'accès au crédit, à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que le peu d'influence des femm

l'amélioration des services sociaux, y compris l'éducation, la santé, l'intégration de la lutte contre les inégalités entre les sexes et le développement du secteur privé. Il y est également fait mention des diverses structures mises en place dans l'administration afin de gérer les activités

•	Le Ghana est le seul pays qui se soit doté d'un Comité interministériel sur le NEPAD. Cette instance joue un rôle crucial en assurant la coordination et en

des groupes de travail. On trouvera ci-après les principaux points relevés lors des débats, notamment les recommandations et les activités de suivi.

Groupe I : Recommandations sur la manière de mobiliser l'appui du secteur privé pour la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

Le groupe du secteur privé présidé par M. Osei Boeh-Ocansey (participant représentant le secteur privé du Ghana) a examiné un certain nombre de questions qui sont regroupées dans les cinq domaines thématiques suivants.

Les participants ont échangé les données d'expérience de leurs pays respectifs en ce qui concerne les mécanismes prévus pour faire participer le secteur privé à la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat. Les représentants du Nigéria, de l'Afrique du Sud, du Ghana, du Sénégal et du Gabon ont fait savoir que le secteur privé employait des moyens spécifiques pour appuyer cette mise en oeuvre. En revanche, les représentants du Kenya, de l'Ouganda, de la Zambie, du Congo-Brazzaville et du Burkina Faso notamment ont déclaré que leurs pays respectifs ne disposaient encore d'aucun mécanisme officiel pour faire participer le secteur privé à la mise en oeuvre du NEPAD. Quelques représentants ont noté par ailleurs que même s'il existait dans leur pays certaines structures ayant trait au secteur privé, elles n'entraient pas nécessairement dans le cadre du NEPAD. Cela était dû en grande partie au fait que la plupart des pays étaient encore au stade de la forment dans lese32uelTj-0.m(ent i1012 432.961 T2(9.969m)Tj-0.m(ent 2 0 0 12ys certain)Tjm)Tj24

- Créer un environnement favorable aux affaires, notamment en réduisant au minimum les procédures administratives relatives à la création d'entreprises commerciales;
- Promouvoir les partenariats entre investisseurs privés locaux et internationaux;
- Mobiliser des ressources notamment au moyen d'un « impôt de solidarité » pour la mise en oeuvre du NEPAD;
- Faire en sorte que les tribunaux traitent plus rapidement les affaires commerciales;
- Mettre en place des mécanismes pour attirer des envois de fonds de la part des Africains vivant à l'étranger. Dans le cas du Ghana, ce type de ressources atteint environ 1,5 milliard de dollars par an;
- Octroyer des capitaux à risque;
- Faire en sorte que le Gouvernement prévoie des ressources budgétaires à l'appui du NEPAD, comme signe d'engagement, afin d'encourager le secteur privé et les autres partenaires du développement à apporter leur contribution.

- Reproduire des pratiques commerciales à l'aide de programmes comme EMPREC (programme Entreprises Afrique, basé à Accra);
- Renforcer les liens entre le secteur privé structuré et le secteur non structuré par l'intermédiaire de la sous-traitance;
- Encourager les alliances pouvant apporter de la valeur ajoutée entre le secteur commercial structuré et le secteur non structuré;
- Alléger la dette grâce à l'Initiative pour l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés, en tant que moyen de recueillir des ressources (comme dans le cas du Ghana) pour en faire profiter le secteur privé, les microentreprises et les entreprises du secteur non structuré notamment.

On a observé qu'il existait deux groupes d'entreprises du NEPAD, ce qui a quelque peu inquiété certains participants, persuadés qu'un groupe continental unique, associé peut-être à des groupes ou bureaux sous-régionaux, serait une solution réaliste. Les groupes d'entreprises du NEPAD n'avaient actuellement aucune relation officielle avec les associations d'entreprises, y compris avec les chambres de commerce, dans les pays d'Afrique. Il a été souligné que les chambres de commerce constituaient le centre de liaison des entreprises commerciales en Afrique et que toute tentative de les exclure ferait certainement déraper les principes adoptés dans le cadre du NEPAD en ce qui concernait la propriété et le partenariat élargi africains. Les participants ont estimé que les groupes d'entreprises du NEPAD étaient essentiellement un club constitué de quelques individus et que toute organisation régionale devait avoir ses racines dans tous les pays d'Afrique et en association avec tous ces pays.

Recommandations

- Il a été proposé de modifier la composition et les objectifs des groupes d'entreprises du NEPAD de manière à refléter les intérêts du secteur privé africain, y compris ceux des petites et moyennes entreprises et du secteur non structuré;
- Il a été demandé aux groupes d'entreprises du NEPAD de se rendre dans chaque sousrégion pour rencontrer les représentants du

Les participants ont examiné les actions menées et les méthodes utilisées par leurs organisations respectives pour familiariser le public avec le NEPAD. Le représentant du Zimbabwe a indiqué qu'un certain nombre d'ateliers étaient organisés à cette fin dans son pays ainsi que dans la région de l'Afrique australe. Il a toutefois ajouté que dans certains secteurs de la population zimbabwéenne, on avait critiqué le NEPAD du fait qu'il avait été lancé par le Nigéria et l'Afrique du Sud au nom de la communauté internationale.

Le représentant des syndicats a parlé des diverses initiatives de familiarisation avec le NEPAD lancées au sein de son groupe. Il y a eu notamment des ateliers, des exposés, des réunions et des forums de concertation. L'orateur a signalé en particulier la déclaration des syndicats au sujet du NEPAD, qui avait été soumise au Comité des chefs d'État chargé de la mise en oeuvre durant la réunion tenue à Abuja.

En Éthiopie, un groupement d'organisations de la société civile avait été constitué pour surveiller la mise en oeuvre et l'évolution du NEPAD. Le forum consacré aux politiques de gestion du développement a aussi permis d'organiser des initiatives liées au NEPAD, en association avec l'Ethiopia Institute for Peace and Development. Sur le plan gouvernemental, les activités menées n'ont pu être précisées.

Le représentant du Cameroun a déclaré qu'il ne semblait pas exister d'initiatives au niveau de la société civile et que le citoyen ordinaire, les universitaires et le grand public connaissaient mal le NEPAD, voire en ignoraient tout. Le représentant du Burkina Faso a dit que son gouvernement avait organisé un forum en septembre 2002 pour informer la population et le secteur privé de la mise en oeuvre du NEPAD. C'était une des principales occasions auxquelles la société civile avait été invitée à prendre part à un programme du NEPAD.

En Algérie, des réunions ont été organisées par les organisations de la société civile ainsi que par le Gouvernement pour sensibiliser le public au NEPAD. En juin 2001, le Gouvernement algérien a organisé un grand forum regroupant environ 3 000 personnes. Une coalition de 19 organisations de la société civile a ensuite lancé un programme aux mêmes fins dans des centres d'alphabétisation, parmi les étudiants et au niveau de la population en général.

Bien que les activités menées par le Gouvernement de l'Afrique du Sud en ce qui concerne le NEPAD n'aient pas pu être décrites, il était clair que les diverses organisations de la société civile du pays menaient des activités de vulgarisation. Le Centre africain pour une résolution constructive des conflits, en partenariat avec les réseaux pour l'égalité des sexes et les organisations pour la paix et le développement, avait participé aux efforts d'intégration de la perspective sexospécifique dans les structures et programmes continentaux tels que l'Union africaine (UA), le NEPAD, la conférence panafricaine sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique et le projet de protocole sur les droits de la femme. Ces initiatives ont été organisées sous l'égide du réseau Femmes Africa Solidarité (FAS). Il y a été notamment recommandé de constituer une équipe de travail chargée des questions de parité entre les sexes au sein du secrétariat du NEPAD et d'envisager la possibilité de créer un groupe

de la parité entre les sexes relevant de ce même secrétariat. On a également indiqué que dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la bonne gouvernance, où l'Afrique du Sud jouait le rôle de coordonnateur, Safer Africa, organisation de la société civile, était en train de rédiger pour le NEPAD, le document cadre concernant l'Initiative pour la paix et la sécurité.

Étant à la présidence du Comité des chefs d'État pour la mise en oeuvre, le Nigéria avait créé un bureau pour coordonner les activités du NEPAD et y sensibiliser le public. Des efforts étaient déployés pour atteindre les divers segments de la société civile et le secteur privé, mais le problème de la capacité d'exécution n'était pas encore réglé. Le Forum des responsables africains organisait des réunions et des concertations aux plans régional et continental. Il fournissait en outre un appui technique au Gouvernement fédéral du Nigéria sur les questions relatives au NEPAD. Le Forum avait été récemment désigné comme partenaire stratégique du bureau nigérian du NEPAD.

On a signalé que le Groupe d'études et de recherches sur la

Compte tenu des données d'expérience échangées et des discussions menées, il était clair que des efforts multiples étaient déployés par la société civile pour familiariser le public avec le NEPAD. Si les participants se sont exprimés plus facilement au sujet des initiatives prises par leurs propres organisations, ils ont également échangé des observations générales quant à d'autres initiatives dont ils avaient connaissance. Il semblait toutefois que les organisations de la société civile n'étaient pas suffisamment informées de la position des gouvernements et des directives que ces derniers avaient fixées à propos du NEPAD et qu'il fallait élargir la portée de l'engagement à ce niveau.

Recommandations

- Il a été convenu que la société civile devait utiliser tous les moyens disponibles ou en créer de nouveaux pour sensibiliser le public au NEPAD;
- Il faudrait avoir recours à une multitude d'instruments, tels que les ateliers, les médias (documentation visuelle et écrite), les conférences, les séminaires, les dialogues, les politiques, les travaux de recherche, les analyses et les activités de plaidoyer;
- Les organisations de la société civile devraient s'employer à simplifier la documentation relative au NEPAD et la rendre plus accessible et plus facile à consulter. Le secteur privé et le gouvernement peuvent apporter un appui financier à ce projet;
- Chaque pays devrait constituer un forum national du NEPAD composé de représentants de la société civile, du secteur privé et du gouvernement pour :
 - Familiariser le public avec le NEPAD;
 - Organiser à l'intention des parties prenantes des réunions stratégiques et de consultation, à divers niveaux et au sein des divers groupes;
 - Élaborer des plans nationaux de développement en se servant du cadre du NEPAD:
 - Prévoir, dans le cadre du document du NEPAD, des mécanismes pouvant servir à surveiller, à évaluer et à identifier les priorités nationales;
 - Le forum tripartite proposé au niveau national devrait alimenter un processus régional et un processus continental, dans le cadre du secrétariat de l'Union africaine et de celui du NEPAD.

Il a été noté que la plupart des organisations de la société civile représentées à cette réunion menaient actuellement un certain nombre d'activités à l'appui du NEPAD. Il est vrai que ces organisations n'avaient pas spécialement réorienté leurs activités de manière à appuyer les objectifs du NEPAD, mais leur programme et activités en cours couvraient quelques unes des priorités de ce dernier. Les organisations de la société civile se servaient de mécanism

divers pour participer au processus de mise en oeuvre du NEPAD malgré le manque d'espace pour le faire et donc la difficulté de proposer de bonnes pratiques pour renforcer ce partenariat. Néanmoins, la méthode de décentralisation adoptée par le Ghana et la participation des organisations de la société civile au Nigéria et en Afrique du Sud ont été citées comme des exemples de bonnes pratiques à suivre pour renforcer la participation de la société civile à la mise en oeuvre du NEPAD.

À l'issue de nombreuses discussions, il s'est avéré que le secrétariat du NEPAD n'était pas particulièrement réceptif à l'idée de la participation de la société civile et qu'il fallait donc explorer de nouvelles possibilités de collaboration. On a reconnu qu'un certain nombre d'organisations de la société civile menaient des activités dans le cadre des initiatives visant à garantir la réalisation des objectifs du NEPAD, mais que ces organisations étaient confrontées à un certain nombre de problèmes et de contraintes, notamment :

• Le manque de communication entre et avec les différentes organisa

ANNEXES

Ces trois annexes n'apparaissent que dans la version anglaise.

Annex I: Séance d'ouverture : déclaration et remarques	23
Annex II: Programme de travail	33
Annex III: Liste des participants	35